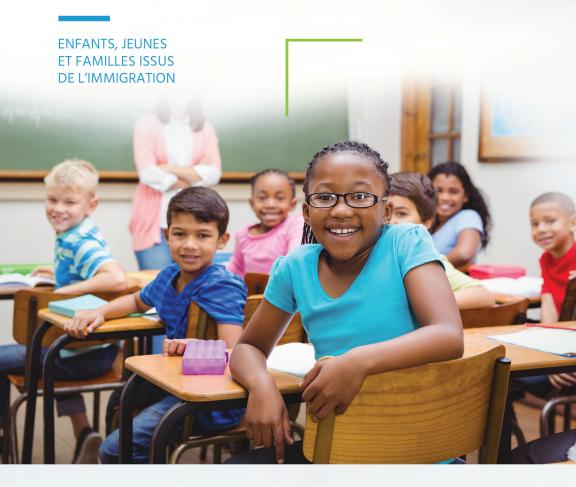
LEXIQUE DES TERMES EN IMMIGRATION



IMMIGRATION



TABLE DES MATIÈRES

ACRONYMES TERMES LIÉS AUX DIFFÉRENTS STATUTS D'IMMIGRATION TERMES LIÉS AU PARCOURS MIGRATOIRE TERMES LIÉS AU SECTEUR DE L'ÉDUCATION TERMES LIÉS AU SECTEUR DE LA SANTÉ TERMES LIÉS À LA DIVERSITÉ CULTURELLE **ET AUX INÉGALITÉS** TERMES LIÉS À LA SOCIÉTÉ D'ACCUEIL 10 LES PROGRAMMES D'ACCUEIL **DES PERSONNES IMMIGRANTES DANS LE BAS-SAINT-LAURENT (BSL)**

ACRONYMES

AIBSL	Accueil et intégration BSL
CRD	Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent
EED	Établissement d'enseignement désigné
EMI	Examen médical aux fins de l'immigration
ICI	Intervention communautaire interculturelle
ILSS	Programme d'intégration linguistique, scolaire et sociale
IRCC	Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
MIFI	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
PAC	Programme d'appui aux collectivités
PASI	Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration
PÉ	Permis d'études
PFEQ	Programme de formation de l'école québécoise
PFSI	Programme fédéral de santé intérimaire
PTO	Permis de travail ouvert
PTOPV	Permis de travail ouvert pour travailleurs vulnérables
PTPD	Permis de travail postdiplôme
RP	Résidence Permanente
RPCE	Réfugié∙e Pris en Charge par l'État
SANAM	Service d'accueil des nouveaux arrivants de La Matanie
SASAF	Service d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français
SLAF	Service de soutien linguistique d'appoint en francisation
TCRI	Table de Concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes
TÉT	Travailleurs étrangers temporaires

Termes liés aux

DIFFÉRENTS STATUTS D'IMMIGRATION

L'IMMIGRATION AU CANADA SE DIVISE EN DEUX GRANDES CATÉGORIES : PERMANENTE ET TEMPORAIRE. CHACUNE RÉPOND À DES BESOINS DIFFÉRENTS ET SUIT DES RÈGLES SPÉCIFIQUES.



IMMIGRATION PERMANENTE

L'immigration permanente concerne les personnes qui souhaitent s'établir au Canada de facon durable et obtenir le statut de résident permanent.

Il y a trois principales voies.

- TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS QUALIFIÉS | Personnes possédant une expérience professionnelle et des compétences recherchées au Québec et au Canada.
- REGROUPEMENT FAMILIAL | Permet à une personne résidente permanente ou citoyenne d'un pays d'accueillir des membres de sa famille proche afin qu'ils puissent vivre ensemble de façon durable.
- PERSONNES RÉFUGIÉES ET PERSONNES PROTÉGÉES | Individus nécessitant une protection en raison de persécutions ou de dangers dans leur pays d'origine.

Les personnes résidentes permanentes ont les mêmes responsabilités et les mêmes droits aux services que les citoyennes et les citoyens canadiens, sauf le droit de vote et le droit de se présenter comme candidat aux élections. Après quelques années, il est possible d'obtenir la citoyenneté par naturalisation.



IMMIGRATION TEMPORAIRE

L'immigration temporaire concerne les personnes qui viennent au Canada pour une période limitée.

Elle se divise en trois grandes catégories.

- TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS MIGRANTS TEMPORAIRES | Personnes qui viennent au Canada pour occuper un emploi précis et limité dans le temps, généralement avec un permis de travail.
- ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX Personnes qui poursuivent un programme d'études au Canada et qui détiennent un permis d'étude.
- VISITEUSES ET VISITEURS | Personnes qui séjournent temporairement au Canada, le plus souvent à titre de touristes.

L'admissibilité dépend de plusieurs facteurs, comme le type de permis détenu, la nature de l'emploi ou encore le pays d'origine. Cette diversité de situations peut rapidement devenir complexe et représenter un véritable défi pour les organismes qui accompagnent les personnes immigrantes, puisqu'il faut s'adapter à des réalités très variées.

DANS L'IMMIGRATION HUMANITAIRE, on distingue deux grandes réalités :

- PERSONNE RÉFUGIÉE PARRAINÉE PAR L'ÉTAT | Personne sélectionnée à l'étranger et accueillie par le Canada avec le statut de résident permanent dès son arrivée. Au Québec, ces personnes s'installent dans l'une des 14 villes d'accueil, dont Rimouski.
- PERSONNE DEMANDANT L'ASILE | Personne qui demande la protection après son arrivée au pays, souvent à un poste frontalier comme ce fut le cas au chemin Roxham, au Québec. On entend fréquemment dire que ces personnes entrent de façon « illégale », mais le terme juste est plutôt « entrée irrégulière », puisqu'elles exercent un droit fondamental reconnu en droit international.

Si la demande est acceptée, la personne pourra ensuite obtenir la résidence permanente. Si elle est refusée, elle doit généralement quitter le pays. Le processus peut durer jusqu'à six ans et parfois plus.

DANS L'IMMIGRATION TEMPORAIRE, on distingue quatre types de permis de travail, chacun ayant un impact important sur l'expérience vécue au Canada.

- PERMIS OUVERT | Offre la liberté de travailler pour n'importe quel employeur.
- PERMIS DE TRAVAIL POSTDIPLÔME (PTPD) Délivré aux étudiantes et étudiants internationaux qui ont terminé un programme d'études admissible au Canada. Il est possible de travailler pour n'importe quel employeur.
- PERMIS FERMÉ | Lié à un seul employeur. La personne se retrouve donc dépendante, et parfois vulnérable en cas d'abus.
- PERMIS DE TRAVAIL OUVERT POUR TRAVAILLEURS

 VULNÉRABLES (PTOTV) Donné à une personne qui détenait un permis
 fermé et qui a vécu de l'abus de la part de son employeur.

Dans l'immigration, on distingue aussi des personnes sans statut ou « en situation irrégulière ».

Ce sont des personnes qui ont perdu leur droit de séjour, souvent parce que leur visa a expiré. Elles se retrouvent sans protection, sans droit au travail et sans accès aux services. Dans le Bas-Saint-Laurent, on rencontre de plus en plus de personnes dans cette situation, ce qui crée une forte précarité.



Selon leur statut, les personnes immigrantes n'ont pas toutes accès aux mêmes services, et certaines n'y ont pas accès du tout. Cependant, au Québec, tous les enfants de moins de 18 ans ont droit à l'école gratuite ainsi qu'aux soins de santé, peu importe le statut de leurs parents, pourvu qu'ils résident sur le territoire.

PARCOURS D'IMMIGRATION

IL Y A TROIS NOTIONS CLÉS POUR PARLER DE MOBILITÉ DES PERSONNES



IMMIGRATION

ENTRÉE d'une personne dans un pays où elle ne vivait pas auparavant, pour s'y installer temporairement ou de façon permanente.



ÉMIGRATION

DÉPART d'une personne de son pays d'origine ou de résidence pour aller s'établir dans un autre pays.



MIGRATION

DÉPLACEMENT d'une personne ou d'un groupe de personnes d'un endroit vers un autre, que ce soit à l'intérieur d'un même pays ou vers un autre pays. L'immigration et l'émigration sont donc deux formes particulières de migration.

POUR DÉSIGNER DES PERSONNES QUI ONT IMMIGRÉ AU QUÉBEC.

- PERSONNE IMMIGRANTE | Terme neutre et reconnu.
- PERSONNE ISSUE DE L'IMMIGRATION | Met l'accent sur l'origine migratoire, même si la personne est ici depuis longtemps.
- PERSONNE IMMIGRANTE NOUVELLEMENT ARRIVÉE | Terme souvent utilisé dans les premiers temps de l'établissement.
- PERSONNE DE DEUXIÈME GÉNÉRATION | Personne née au Québec (ou au Canada) dont au moins un des parents est né à l'extérieur du pays.

POUR PARLER DE LA TRAJECTOIRE D'ÉTABLISSEMENT, IL Y A DIFFÉRENTS TERMES QUE L'ON PEUT UTILISER.

- ENRACINEMENT | Fait de créer un lien durable avec sa nouvelle communauté, jusqu'à se sentir chez soi.
- INCLUSION | Fait de permettre à chaque personne de participer à la vie collective, peu importe son origine, en acceptant les différences et en éliminant les obstacles à l'égalité.
- INTÉGRATION | Processus par lequel une personne immigrante s'engage dans la vie de sa société d'accueil, selon ses aspirations. Elle repose sur un engagement mutuel entre la société qui accueille et la personne qui s'implique.
- → ADAPTATION | Processus par lequel une personne immigrante s'ajuste à un nouvel environnement (langue, climat, codes culturels) tout en conservant une partie de son identité d'origine.
- CODES CULTURELS | Ensemble de règles, de comportements, de gestes, de façons de communiquer et de vivre propres à la société d'accueil.

SECTEUR DE L'ÉDUCATION

ÉLÈVES ISSUS DE L'IMMIGRATION

1re GÉNÉRATION

LES ÉLÈVES ET LEURS PARENTS SONT NÉS À L'ÉTRANGER.

2e GÉNÉRATION

LES ÉLÈVES SONT NÉS DANS LE PAYS D'ACCUEIL, MAIS AU MOINS UN DE LEURS PARENTS EST NÉ À L'ÉTRANGER.



ÉDUCATION INTERCULTURELLE

Vise principalement à soutenir l'acquisition de connaissances sur la diversité ethnoculturelle, linguistique et religieuse et le développement de compétences interculturelles, et ce, afin de favoriser le vivre-ensemble.



PROGRAMME D'INTÉGRATION LINGUISTIQUE, SCOLAIRE ET SOCIALE (ILSS)

Programme d'enseignement qui vise à soutenir les élèves nouvellement arrivés dans leur apprentissage du français et leur intégration à l'école et à la société québécoise. Il est généralement utilisé dans les classes d'accueil, mais peut aussi être utilisé par le personnel enseignant qui offre des services de soutien à l'apprentissage du français (SASAF) ou des services de langue à l'école (SLAF).

IL Y A DIFFÉRENTS TYPES DE SOUTIEN LINGUISTIQUE PAR ORDRE D'INTENSITÉ.

- CLASSE D'ACCUEIL I Vise à favoriser l'intégration linguistique de l'élève afin de l'aider à développer des compétences en français (à l'oral, en lecture et en écriture) qui lui permettront de suivre ses cours dans une classe ordinaire. La classe d'accueil vise également à favoriser l'intégration scolaire et sociale de l'élève, afin de l'aider à comprendre à la fois les façons d'apprendre à l'école québécoise et les valeurs communes de la société québécoise.
- SERVICE D'ACCUEIL ET DE SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS (SASAF) | Services intensifs de première ligne offerts dès l'arrivée des élèves, jusqu'à ce qu'ils puissent suivre l'enseignement en français. Par exemple : intégration partielle dans certains cours ou certaines matières au secondaire, fréquentation en alternance d'une classe ordinaire et d'une classe consacrée à l'apprentissage du français.
- SERVICE DE SOUTIEN LINGUISTIQUE D'APPOINT EN FRANCISATION (SLAF)
 Services moins intensifs qui ne sont pas offerts sur une base quotidienne, puisque les élèves sont en mesure de suivre l'enseignement en français dans les différentes disciplines du PFEQ.
- PROTOCOLE D'ACCUEIL Le protocole d'accueil donne l'espace et le temps nécessaire pour préparer et organiser l'arrivée de l'élève. Il permet également la mise à contribution de l'ensemble de l'équipe-école, et ce, dans le but d'assurer la mise en place d'un continuum de services et d'interventions qui sauront répondre aux besoins diversifiés de l'élève.

Il se décline généralement en cinq composantes :

- · l'inscription de l'élève:
- l'entrevue initiale (ou entrevue d'accueil) et le profil de l'élève;
- · les évaluations initiales (langagières, acquis en mathématiques);
- · la consignation des informations dans le dossier de l'élève;
- · l'accueil de l'élève.
- DIFFICULTÉS D'APPRENTISSAGE | Défis rencontrés par certains enfants de personnes immigrantes en matière de langue, de culture ou de contexte familial pouvant impacter leurs apprentissages.

Termes liés au

SECTEUR DE LA SANTÉ

PROGRAMME FÉDÉRAL DE SANTÉ INTÉRIMAIRE (PFSI) Programme offrant une protection limitée et temporaire en matière de soins de santé aux personnes non admissibles à un régime provincial ou territorial d'assurance-maladie, dont les personnes demandant l'asile. Le papier gouvernemental qui sert de preuve d'assurance pour le PFSI est souvent appelé, de manière non officielle, le « papier brun » en raison de sa couleur.

CLINIQUE DES RÉFUGIÉS ET DES DEMANDEURS D'ASILE Les villes québécoises désignées par le MIFI pour l'accueil des personnes réfugiées disposent généralement d'une clinique qui leur est destinée pour les accompagner durant leur première année au pays. La clinique offre souvent des services médicaux aux personnes demandant l'asile également. Rimouski est la 14° ville d'accueil désignée.

DÉLAI DE CARENCE Les personnes soumises à un délai de carence de trois mois avant d'être admissibles au régime d'assurance maladie du Québec doivent payer les services de santé qu'elles reçoivent durant cette période ou se procurer une assurance privée.

EXAMEN MÉDICAL AUX FINS DE L'IMMIGRATION (EMI) Examen médical sommaire qui est effectué chez toutes les personnes qui souhaitent immigrer de façon permanente au Canada ou encore les personnes en résidences temporaires qui travaillent dans des secteurs plus à risque (ex.: stagiaire en santé, personnel d'une école ou d'une garderie, etc.). L'EMI peut être fait dans le pays de provenance ou une fois arrivé au Canada. L'examen comprend un questionnaire, un examen physique, une radiographie pulmonaire, des tests sanguins et parfois d'autres tests selon les facteurs de risque de la personne.

SURVEILLANCE MÉDICALE Lorsqu'une personne présente un risque de développer une tuberculose, elle doit être suivie par des professionnels de la santé après son arrivée pour s'assurer que le risque est contrôlé.



Termes liés à la

DIVERSITÉ CULTURELLE ET AUX INÉGALITÉS

- RACE, RACISATION, GROUPE RACISÉ | On parle de groupe racisé plutôt que de « race », car la race est une construction sociale. La racisation désigne le processus par lequel une société attribue une identité raciale à des personnes, souvent pour les exclure ou les hiérarchiser.
- ETHNICITE | Catégorie définie par la société décrivant un groupe de personnes partageant une culture, une tradition, une langue, une histoire, une géographie, une religion et une identité raciale communes.
- MINORITÉ VISIBLE/LINGUISTIQUE | Personnes qui ne sont pas perçues comme faisant partie du groupe majoritaire, souvent en raison de leur apparence, de leur accent ou de leur origine ethnique.

POUR NOMMER LES APPARTENANCES CULTURELLES OU ETHNIQUES :

Il n'existe pas de manière unique de désigner l'origine des personnes, et certains termes peuvent ne pas convenir à tout le monde. L'essentiel est d'utiliser des formulations respectueuses et centrées sur les personnes, comme : personne d'origine haïtienne, personne issue de la communauté noire, personne de la diaspora libanaise.

- INTERSECTIONNALITÉ I Il s'agit de la manière dont différentes formes d'inégalités (comme le racisme, le sexisme ou les barrières liées au handicap) s'entrecroisent dans la vie d'une même personne. Ces réalités combinées créent des situations particulières qui nécessitent une compréhension nuancée.
- DISCRIMINATION | Traitement inégal d'une personne ou d'un groupe fondé sur des motifs comme la race, le sexe, la religion, l'origine, l'âge, l'orientation sexuelle ou le handicap, portant atteinte à l'exercice de leurs droits. La discrimination peut se manifester par de l'exclusion, du harcèlement ou un traitement défavorable
- DISCRIMINATION SYSTÉMIQUE | Discrimination intégrée dans les lois, les pratiques ou les structures d'une organisation ou d'une société, qui crée ou maintient des inégalités pour certains groupes.
- RACISME | Système de discrimination qui hiérarchise les personnes selon leur origine ethnique, leur couleur de peau ou leur religion, créant des inégalités.
- PROFILAGE RACIAL | Pratique discriminatoire où des personnes sont ciblées par la police ou d'autres autorités en raison de leur apparence, de leur origine ou de leur couleur de peau, plutôt que sur des faits objectifs.
- PRÉJUGÉ I Opinion ou jugement préconçu, souvent négatif, envers une personne ou un groupe, sans fondement, pouvant entraîner des jugements erronés ou de la discrimination.
- BIAIS INCONSCIENTS | Préjugés automatiques et involontaires que nous avons toutes et tous, influencés par notre éducation ou notre environnement, pouvant mener à des attitudes ou des décisions injustes à l'égard d'autrui.



Termes liés à la SOCIÉTÉ D'ACCUEIL

Au Québec, nous favorisons des pratiques et des dynamiques interculturelles, c'est-à-dire des échanges réciproques entre personnes de différentes cultures. L'objectif est de mieux se comprendre, de s'enrichir mutuellement et de construire une société inclusive où chacun·e conserve son identité culturelle tout en participant à la vie collective.

COMMUNAUTÉ ACCUEILLANTE | Milieu de vie qui offre des services et des ressources pour bien accueillir les nouvelles et les nouveaux arrivants et favoriser leur participation à la vie collective.

INTERCULTURALISME I Approche québécoise du vivre-ensemble qui vise à favoriser des relations harmonieuses entre les personnes de toutes origines, dans le respect de la diversité culturelle et des valeurs communes, dont le français comme langue publique.

RELATION INTERCULTURELLE Concerne tout ce qui est lié aux relations entre groupes ethnoculturels. On parlera, par exemple, de communications, de dialogue interculturel, de compréhension et de compétences interculturelles.

COMMUNICATION INTERCULTURELLE Vise à faciliter les échanges et la compréhension entre personnes de cultures différentes, sans intermédiaire, dans les interactions courantes.

MÉDIATION INTERCULTURELLE I Vise à intervenir dans des situations sensibles ou conflictuelles afin de rétablir le dialogue et de résoudre les tensions entre les parties.

JUMELAGE INTERCULTUREL Vise à établir des liens à travers des rencontres amicales et égalitaires entre personnes nouvellement arrivées et des individus issus du territoire ou qui y sont établis depuis un moment

FRANCISATION | Processus par lequel une personne non francophone apprend et adopte le français comme langue d'usage courant dans différents domaines de la vie sociale.

LES PROGRAMMES D'ACCUEIL DES PERSONNES IMMIGRANTES DANS LE BAS-SAINT-LAURENT

PAC

PROGRAMME D'APPUI AUX COLLECTIVITÉS

Programme d'aide financière du MIFI qui vise à accroître la capacité des collectivités à être plus accueillantes et inclusive.

PASI

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOUTIEN À L'INTÉGRATION

Soutien financier du MIFI destiné aux organismes qui accompagnent les personnes immigrantes dans leurs démarches d'installation et d'intégration, en français.

PSTM

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX TRAVAILLEURS MIGRANTS

Soutien financier du gouvernement canadien qui vise à protéger les TÉT contre les mauvais traitements et les abus en finançant des organismes qui fournissent des informations, un soutien et un accès aux services pour les travailleuses et travailleurs migrants.

Sources :

- Centre canadien pour la diversité et l'inclusion. Glossaire des termes IDEÀ. PDF, 9 mai 2023.
 https://ccdi.ca/media/4004/20230509-glossaire-des-termes-id%C 3%A9a-fr.pdf.
- Conseil canadien pour les réfugiés. Glossaire. Consulté le 28 juin 2025. https://ccrweb.ca/fr/glossaire.
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Gouvernement du Canada. Consulté le 28 juin 2025. https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete.html.
 - Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. Glossaire. 2° éd. Québec : Bibliothèque et Archives nationales du
 - Québec, 2019. Consulté le 28 juin 2025. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2680403.
- Office québécois de la langue française. Vocabulaire de l'immigration.
 Gouvernement du Guébec. Consulté le 28 juin 2025.
 https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/dictionnaires/vocabulaire-immigration.aspx.
- Régie de l'assurance maladie du Québec. (s.d.). Facturation pendant le délai de carence.
 - https://www.ramq.gouv.qc.ca/fr/professionnels/medecins-omnipraticiens/facturation/Pages/delai-carence.aspx

LISTE DES ORGANISMES DE LA RÉGION DU BAS-SAINT-LAURENT FINANCÉS DANS LE CADRE DE CES PROGRAMMES :

- O MRC de La Matapédia
- PAC
- →O MRC de La Matanie→O MRC de La Mitis
- PAC

PAC

- ── MRC Les Basques
- PAC
- —O MRC de Témiscouata
- PAC

PAC

PAC

- ─O MRC de Rivière-du-Loup
- Collectif de développement régional du BSL

Ville de Rimouski

- PAC
- Accueil et intégration BSL
- PAC et PASI
- Service d'accueil PASI et PSTM des nouveaux arrivants de La Matanie
- O Service PASI et PSTM
 Accès-Emploi
- O Univers Emploi PASI
- O Tremplin Travail PASI
- O Projektion 16-35



